



Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-six, le 09 février, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 03 février 2026

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	35
Votants :	39
Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Sylviane GRANDCHAMP, Josiane LEVISKI, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUI, Stéphane ROUDIER, Jean-Louis PUJOLS, Patrick DELAUGEAS, Gaston GRAND, Roland MOULINIER, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Annick CLAUZADE, Philippe COLLAS, Bernard DURAND, Victor MONTEIL, Dominique BOUSQUET, Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE-BOYER, Stéphanie PORTE, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole DUBREUIL-RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Dominique DURUY représenté par Gilles COZANET, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Annie

DELAGE représentée par Daniel DEVAUX, Sébastien LUNEAU représenté par Béatrice ROLLAND, Mattia TRENTMONT représentée par Pascale LARUE.

Excusés : Didier CLERJOUX donne pouvoir à Josiane LEVISKI, Patrick GAGNEPAIN donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Nadine PIERSON donne pouvoir à Denis ADAMSKI, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Régine ANGLARD, Jean-Michel LAGORSE, Jacques MIGNOT, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Edmond Claude DELPY, Daniel BOUTOT, Olivier ROUZIER, Patricia FLAGEAT, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORSE, Bernard BEAUDRY, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Maud MANIERE, Caroline VIEIRA CHEVALIER.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI

Objet : Economie : Acquisition de terrain à la ZA « Les Broussilloux » à Hautefort

Vu la loi n°1015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,

Vu la délibération du conseil communautaire n°2017-055 du 23 juin 2017 favorable aux modalités de transfert des zones d'activités économiques,

Vu la délibération n°2017-100 du 11 décembre 2017 portant sur l'achat des terrains situés sur la ZAE Les Broussilloux à Hautefort,

Vu la délibération n°2018-073 du 10 juillet 2018 portant sur cession d'un terrain situé sur la ZAE Les Broussilloux à Hautefort, d'une superficie de 8 000 m², au profit de la société Ateliers d'Œuvres de Forges (AOF), au tarif de 80 000 € HT, soit 10 € HT/m²,

Considérant la non-réalisation du projet par l'acquéreur dans un délai dépassant trois ans,

AR Prefecture

024-200041150-20260209-DE2026_009-DE
Reçu le 13/02/2026

Conformément aux conditions de l'acte, la CCTHPN peut exercer son droit de priorité à des fins de ré acquisition du terrain, au tarif initial de vente, dans le cadre du développement économique et de l'implantation d'entreprises.

Il est proposé au conseil communautaire de récupérer la propriété du terrain en accord avec la société AOF en se portant acquéreur du terrain au tarif de 10 € HT/m², soit un prix total de **80 000 € HT**.

Vu les travaux du bureau réuni le 02 février 2026,

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de la Vice-Présidente Francine BOURRA, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE** :

- D'ACQUERIR** le terrain parcelle n°BC452-situées ZAE Les Broussilloux à Hautefort d'une surface de 8 000 m² pour un montant de 80 000€ HT,
- D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette transaction et notamment les compromis de vente et acte de vente.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 09/02/2026

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20260209-DE2026_009-DE
Reçu le 13/02/2026